

**Table des matières :**

1. **Edito**
2. **Permis de construire**
3. **Déneigement**
4. **Elagage des arbres et des haies**
5. **Réseau d'eau**
6. **Routes**
7. **Service d'Incendie et de Secours (SIS)**
8. **Voirie**
9. **Complexe scolaire**
10. **Déchets**
11. **Hangar communal**
12. **Station d'épuration**
13. **Résultats sondage Internet**
14. **Nouvelle zone à bâtir « Champs Mathias 2**
15. **Conclusion**

Edito

Chers habitants de Montfaucon,

Nous voilà arrivés au milieu de l'année 2014 et les autorités communales, comme d'habitude, se font un plaisir de vous faire part de quelques nouvelles concernant notre commune.

J'espère tout d'abord que chacun d'entre vous a passé ces six premiers mois de l'année heureux et en bonne santé. Pour celles et ceux qui, peut-être, ont été affectés par la maladie ou des problèmes d'autres genres, je leur souhaite un bon et plein rétablissement et un dénouement clair et satisfaisant de leurs affaires.

Dans le cadre des autorités, notre engagement s'est plutôt porté sur le suivi des affaires courantes relatives à une administration. Les différents sujets à traiter ont pu être en partie résolus grâce à leur acceptation lors des assemblées communales.

Le sujet assez épineux des relations entre les autorités communales et les ayants droit aux pâturages communaux n'a malheureusement pas pu être résolu; nous espérons pouvoir le faire dans un proche avenir en essayant de mettre sur pied une table ronde réunissant tous les intéressés de la commune ainsi que des représentants du Canton, du Service de l'Aménagement du Territoire et de l'Economie Rurale. Je pense que si chacun fait preuve de bonne volonté, d'ouverture d'esprit et de collaboration, nous pourrions résoudre ce problème; sujet qui divise la population de Montfaucon, créant des tensions fort désagréables et regrettables, dont on pourrait se passer.

Lors de l'assemblée du budget du mois de décembre, les autorités communales, qui ne connaissaient pas encore définitivement les probables rentrées fiscales, vous avait soumis la proposition d'une augmentation de la quotité d'impôt suite au différentes charges supplémentaires que l'administration communale serait appelée à supporter, notamment relatives à la dette pour la réalisation du complexe scolaire et à la baisse du montant perçu dans le cadre de la péréquation financière. J'étais content de constater que l'assemblée avait suivi le Conseil communal presque à l'unanimité.

Lors de l'assemblée des comptes, début juillet, le caissier communal nous a présenté des comptes positifs avec un montant inattendu de plus de Fr. 456'000.- après avoir effectué une provision de Fr. 250'000.-, évidemment à la grande satisfaction générale.

Mais ne nous leurrions pas; en réalité les prochaines rentrées du fond de péréquation financière seront fortement baissées pour arriver à 0 et au contraire, il faudra participer au financement du fond.

Bonne nouvelle par contre: certains projets pourront être financés par les recettes courantes et le caissier communal pourra quant à lui respirer et s'acquitter des factures courantes de la commune.

Comme vous pourrez le lire dans les divers articles des responsables de dicastères, quelques projets vous ont été soumis pour approbation lors de l'assemblée, d'autres sont en cours d'étude ou de faisabilité.

Nous avons à regretter le refus, incompréhensible, des autorités cantonales et particulièrement du Service de l'Aménagement du Territoire, concernant notre projet d'extension d'une petite zone à bâtir. Malheureusement leur réponse nous force à mettre notre projet aux oubliettes pour quelques années.

Une bonne nouvelle relative à ce sujet, c'est l'achat d'une ancienne bâtisse au milieu du village par un citoyen dont le projet permettra la réalisation de 4 nouveaux logements. Nous lui sommes reconnaissants pour son engagement au développement de notre commune.

Je remercie toute la population de Montfaucon d'avoir accepté, lors des assemblées, les sujets qui lui ont été présentés, notamment les divers nouveaux règlements communaux.

Je remercie et félicite les sociétés locales de Montfaucon et leurs dirigeants, en particulier la société d'embellissement, pour leur engagement et l'organisation des différentes manifestations. Elles contribuent à relever la vie récréative, associative et culturelle de notre village.



Je félicite, au nom des autorités communales et de toute la population de Montfaucon, la société "La Traction SA" et tous ses membres bénévoles pour le prix qui lui a été décerné par l'Assemblée Interjurassienne: (AIJ). Grâce à leur travail, ils entretiennent du matériel ferroviaire historique et contribuent à faire connaître notre village en Suisse et dans les pays voisins.

Par la même occasion, je félicite et remercie la Caisse Suisse de Voyages (REKA) qui fête cette année 75 ans d'activité. Je souhaite que les bonnes relations qui existent entre la commune et cet important complexe touristique, puissent continuer encore longtemps dans un esprit de fructueuse collaboration.

Félicitations au nom de tous, à notre champion suisse de tir: M Pierre-André Charmillot. Merci pour l'honneur qu'il nous fait !

Merci à tous les membres du Conseil et des commissions, aux employés communaux, pour leur savoir-faire dans le traitement des affaires de la commune et pour leur travail très bien accompli.

Je termine ces quelques lignes en souhaitant à toute la population de Montfaucon une joyeuse suite d'année pleine de bonheur et surtout une bonne santé.

Merci pour la confiance que vous témoignez aux autorités communales et bonnes vacances à tous.

Giovanni Todeschini, Maire

Permis de construire

Les dossiers suivants ont été traités par le Conseil communal :

1. Dressa SA
- Agrandissement de l'usine.
2. Cattin Chantal
- Agrandissement de 3 fenêtres.
3. Miserez François
- Agrandissement du séjour et de la buanderie.
4. Lehmann Pierre-André
- Construction d'un avant-toit.
5. Schaffner Fabien et Solange
- Couverture de la terrasse.
6. Izzo Silvestro et Murielle
- Couverture de la terrasse.

7. Miguel David et Isabelle
- Ouverture d'une fenêtre.
8. Froidevaux Geneviève
- Démolition d'une guérite et aménagement d'une place.
9. Schaffter Claude et Malou
- Transformations du bâtiment n° 37 et aménagement de 4 appartements.
10. Péquignot Maurice
- Remplacement des boxes à chevaux existants.

Déneigement

Après un hiver clément, fait bénéfique pour les finances communales, les frais de déneigement ont coûté pratiquement la moitié moins que pour l'hiver 2012/2013. Le printemps nous a gratifiés d'un réveil précoce et l'été se pointe avant l'heure avec de belles chaleurs estivales.

Etienne Chenal



Elagage des arbres et des haies

Comme vous avez pu le constater, les employés communaux ont procédé à la taille des arbres et à la tonte du gazon.

Comme l'indique le règlement communal sur l'entretien des chemins, chaque propriétaire est responsable de la taille des arbres et des haies sur son propre terrain.

Afin de permettre une circulation aisée et pour la sécurité des piétons et des enfants en particulier, la Loi cantonale sur la construction et l'entretien des routes stipule que les branches doivent être taillées à une hauteur de 4,50m de la chaussée et de 2,50m des trottoirs. Les buissons et haies ne doivent pas gêner la visibilité aux croisements et dans les courbes.

Pour les propriétaires négligeant ces règles, les travaux seront effectués par substitution et les frais mis à leur charge.

Etienne Chenal



Réseau d'eau

Le service de l'eau potable est un département à problèmes. Le réseau vieillissant, les fuites se font toujours plus fréquentes.

A part le fait que cela occasionne du travail souvent long et fastidieux aux employés communaux pour la recherche et la réparation de ces fuites, mon principal souci, ce sont les frais supplémentaires que cela représente dans les comptes communaux depuis plusieurs années déjà. Il me semble qu'il est de ma responsabilité de remédier à ces problèmes.

Pour ce faire, avec M. Marc-André Dubois, nous nous sommes approchés de la maison « Hinni » qui a développé un système très fiable pour la détection de fuites. Ces détecteurs à résonances magnétiques « Lorno » s'installent sur les bornes d'hydrant et avisent le fontainier qu'une fuite a été détectée à une distance de X mètres de la borne n° 12 par exemple, ce qui réduit considérablement les recherches. L'alarme est directement transmise sur le portable du fontainier 24h/24h.

L'investissement sera important et le projet, s'il se finalise, sera présenté lors d'une prochaine assemblée.

Afin de fournir à chacun une eau de très bonne qualité, l'employé communal, en collaboration avec le SEF, a procédé au lavage complet des réservoirs de Montfaucon et de Montfaverhier.

Consommer l'eau du réseau est à la fois plus économique et écologique que l'eau en bouteille.

Etienne Chenal

Routes

Un des points récurrent de l'entretien des routes est la route de La Combe qui coûte chaque année entre 4 à 5000. – pour uniquement reboucher les nids de poules.

Cette année, j'ai proposé aux conseillers de reboucher ces trous et de procéder à un nivellement à certains endroits pour ensuite gravillonner cette route, ce qui empêchera les fissures et ne nécessitera plus d'entretien pendant quelques années. Toutes les autorisations ont été accordées par les services de l'Etat concernés par ces travaux.

Etienne Chenal

Service d'Incendie et de Secours (SIS)

Le 26 avril dernier, le nouveau véhicule de transport de matériel du SIS Franches-Montagnes EST (sapeurs pompiers regroupant les communes de Montfaucon, Les Enfers et St-Brais) a été inauguré aux abords du complexe scolaire local.



Une invitation a été faite à toute la population, aux autorités communales et cantonales, et c'est une foule clairsemée qui a participé à cette manifestation. La cérémonie a été marquée par la présence du président et du directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention (ECA Jura), respectivement M. le Ministre Charles Juillard et M. François-Xavier Boillat.

Cet équipement s'avère déterminant, nous affirme le Ministre Charles Juillard pour assurer la protection de 770 bâtiments que compte notre SIS pour une valeur de 370 millions de francs. Cet outil de travail permettra à ce groupe d'être, comme bien évidemment tout le monde le souhaite, rapide, efficace et équipé comme il se doit pour les interventions auxquelles ils devront peut-être faire face un jour.

Le commandant du SIS, M. Bernard Brahier remercie l'ECA qui a en effet assumé le 70% des frais de ce véhicule, les communes du SIS assumant le solde. Il nous informe aussi que ce camion est déjà sorti à quatre reprises depuis le début de l'année.

Pour terminer la partie officielle, M. Serge Hänni, représentant régional de la maison Feumotech SA et moi-même avons remis à M. Bernard Brahier la grande clé symbolique de ce véhicule. Ce bus vient compléter un parc déjà pourvu de deux véhicules de service et d'une remorque. Ceux-ci étant provisoirement stationnés sur la place de l'école, nous avons pu les visiter tout en buvant le verre de l'amitié.

Pierrette Aubry



Voirie

Au budget 2014, j'ai proposé un montant nécessaire pour l'achat et le renouvellement d'un équipement en petites machines et outillages mieux adapté au besoin de l'employé communal, ne l'obligeant pas à chaque petite réparation de recourir à des tiers.

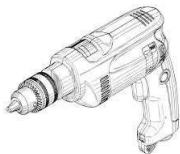
Un exemple, convoqué pour l'expertise du tracteur communal, grâce à ce matériel mais également aux compétences de M. Dubois (peintures, soudage du châssis, etc...), notre engin a passé le test sans encombre.

Voilà en fait les responsabilités que mon mandat de conseiller communal m'impose envers le Conseil communal et les citoyens de la commune.

Je tiens ici à remercier Marc-André Dubois et Denis Chevillat pour leur travail et le sérieux dont ils font preuve chaque jour.

Je souhaite à toutes et tous un été agréable et de belles vacances ensoleillées.

Etienne Chenal

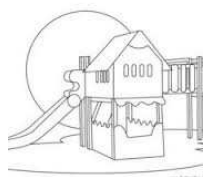


Complexe scolaire

Afin d'améliorer la qualité de vie du lieu et pour que les enfants y trouvent un terrain d'amusements lors des récréations, une place de jeux sera aménagée sur la place du complexe scolaire de Montfaucon. Les travaux débuteront début juillet et ces jeux seront fonctionnels pour la rentrée scolaire de nos chérubins en août prochain.

Nous remercions d'ores et déjà Pro Juventute qui financera l'un de ces jeux.

Pierrette Aubry



Déchets

La taxe aux sacs a été acceptée dans toutes les communes Franchs-Montagnardes, celle-ci entrera donc en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Des sacs officiels de 17, 35, 60 et 110 litres ainsi que des vignettes pour les containers seront disponibles dans les commerces des Franches-Montagnes notamment dans notre village. Du point de vue de la collecte, il y aura peu de changement pour notre village. Nous vous donnerons plus de détails dans le courant de l'automne sur l'organisation et les points de vente des sacs.

En attendant, nous vous rappelons les points de collecte actuels pour le tri de vos déchets :

Déchetterie Montfaucon :

Ordures ménagères, verre, carton, papier, aluminium, fer blanc, huiles minérales et végétales, piles.

Déchetterie Les Sairains :

Ordures ménagères, verre, alu, fer blanc.

STEP :

Ferraille, appareil électrique, déchets inertes, branches, gazon.

Ramassage mensuel (le dépôt se fera la veille du ramassage) :

Encombrant, bois, metal.

Les autres déchets (néon, batterie, déchets spéciaux, ...) doivent être rapportés auprès des revendeurs.

Les déchets de chantier doivent être évacués dans les décharges officielles.

Melina Brülhart

Hangar communal



Le hangar communal a reçu une petite cure de jeunesse. En effet, une bonne partie des tuiles du toit ont été changées avant l'hiver. De plus, une porte sectionnelle a été installée, ceci à la charge de la personne qui s'occupe du déneigement communal et qui utilise le hangar pour y parquer son véhicule en hiver.

Gilles Surdez



Station d'épuration

La STEP de Montfaucon a été mise en service en 2002. Quelques améliorations de fonctionnement et travaux d'entretien ont eu lieu jusqu'à ce jour. Les résultats d'analyse de l'eau à la sortie de la STEP montrent que celle-ci fonctionne parfaitement.

Toutefois, nous trouvons encore trop souvent des « déchets » qui arrivent à la STEP via les canalisations, alors que ceux-ci devraient être évacués via les « ordures ménagères ». Il s'agit principalement de lingettes, serviettes et tampons hygiéniques, langes, Q-tips, ouate, reste de repas, qui bouchent les canalisations (privées ou du réseau communal) et les installations mécaniques de la STEP.

Mais également des produits toxiques, reste de peinture, solvants, produits d'entretien, ... qui détruisent les bactéries responsables de l'épuration de l'eau et par conséquent diminuent l'efficacité de notre STEP.

Nous vous remercions de poursuivre vos efforts afin de contribuer au bon fonctionnement de nos installations d'épuration.

Melina Brühlhart



Résultats sondage Internet



Tout d'abord, je remercie toutes les personnes qui ont bien voulu prendre le temps de répondre à notre sondage sur Internet. Nous avons écrit à tous les propriétaires et locataires qui habitent hors du centre du village (Le Pré-Petitjean, Montfavergier, Les Sairains, Le Bois-Derrière, Les Montbovats, ...) et le taux de réponse atteint les 45%.

Ci-dessous, voici les résultats :

- 67% utilisent Internet.
- 30% sont satisfaits de leur connexion.
- 41% se disent intéressés par le haut-débit.
- 30% seraient prêts à investir pour bénéficier d'une bonne qualité de connexion.
- On trouve des personnes qui ne sont pas satisfaites de leur connexion dans les différents endroits qui se situent en dehors du centre du village.
- 2 propriétaires utilisent des paraboles et les débits semblent tout à fait acceptables (5Mbps à 26Mbps en téléchargement). Un des propriétaires recommande une telle installation.

Il faut savoir que Swisscom doit garantir que tout le monde ait au minimum un débit de 1Mbps pour le téléchargement. Ce débit peut encore être atténué selon la qualité des connexions des bâtiments. Ceci dit, à l'heure actuelle, les solutions viables de connecter les maisons qui sont situées en zones rurales et isolées au haut débit sont limitées.

Comme j'en avais déjà parlé dans la dernière Info Commune, il y a une solution avec onde radio (RLAN) qui nécessite l'installation d'antennes et de relais. Une telle solution pourrait être viable si plusieurs communes sont intéressées à partager les installations, mais ceci ne semble pas être le cas actuellement. Il y aurait potentiellement des investisseurs intéressés de contribuer à payer les installations pour connecter les maisons isolées par RLAN, ceci s'ils peuvent installer la fibre optique dans le cadre d'une nouvelle zone à bâtir. Mais malheureusement on ne peut guère l'espérer vu que le projet de zone à bâtir a pris un coup d'arrêt.

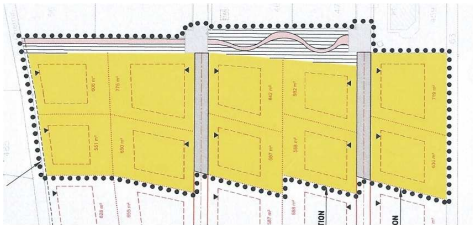
Dès lors, ce que nous pouvons actuellement recommander aux personnes intéressées pour augmenter rapidement leur débit, c'est de passer par l'acquisition d'un système parabole offrant la possibilité de se connecter à Internet. Le prix devrait rester inférieur à Fr. 2'000.- et les abonnements semblent tout à fait compétitifs. Il est également possible d'avoir accès au téléphone avec une telle solution.

En conclusion, nous allons continuer d'être attentifs à toutes les opportunités qui pourraient se présenter afin d'améliorer l'accès à Internet en zone rurale et nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions à ce sujet.

Gilles Surdez



Nouvelle zone à bâtir « Champ Mathias 2 »



Comme il avait été mentionné dans la dernière Info Commune de décembre 2013, nous attendions une réponse du Service du développement territorial au sujet du rapport d'opportunité qui avait été revu à leur demande.

Il a fallu à nouveau s'armer de beaucoup de patience et même écrire au Ministre en charge du département pour finalement obtenir une réponse le 13 juin dernier.

Malheureusement, la réponse est négative et comme par coïncidence, depuis le 1^{er} mai dernier, les dispositions transitoires d'application de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) sont entrées en vigueur. Ceci implique que la zone à bâtir au niveau cantonal n'augmente pas jusqu'à ce que le plan directeur cantonal soit adapté et validé par le Conseil fédéral, ce qui ne sera pas le cas avant au minimum 3-4 ans. De plus, toute extension de zone à bâtir devra dès lors être compensée intégralement.

Ceci dit, le Service du développement territorial n'a pas trouvé le besoin justifié pour notre commune d'augmenter la zone à bâtir pour les raisons suivantes :

- Le scénario de développement dynamique pour la commune de Montfaucon prévoit une augmentation de la population de 36 habitants (18 logements) d'ici 2030. Alors qu'il dénombre un potentiel de 63 logements disponibles à court et moyen terme :
 - 3 logements en réhabilitation.
 - 39 logements occupés par des personnes de plus de 75 ans que le service considère comme disponible d'ici 9-12 ans !
 - 20 logements sur parcelles libres (14 privées et 6 publiques).

- Le scénario de la microrégion de Saignelégier dont Montfaucon fait partie prévoit une augmentation de 360 habitants d'ici 2030 et au 1^{er} janvier 2012, les réserves en zone à bâtir totalisaient une capacité d'accueil de 200 à 330 logements (400-600 habitants) ce qui est largement suffisant.
- Le fait que les terrains disponibles à la construction ne sont d'une part pas tous localisés dans des secteurs attractifs pour l'acquéreur, d'autre part en partie thésaurisés, ne sont pas des arguments recevables du point de vue de l'aménagement du territoire, l'ensemble des terrains libres en zone à bâtir étant considérés comme potentiellement constructibles.

En conclusion, le Service du développement territorial invite la commune à prendre des mesures concrètes pour rendre disponible les parcelles thésaurisées ou temporairement non disponibles comme la parcelle n° 15, actuellement bloquée par les ayants droits (qui exigent de compenser 1 m² par 25 m²), reconnaissant tout de même que la croissance démographique de la commune révèle un potentiel existant important.

Gilles Surdez

Conclusion

Le Conseil communal vous remercie de votre fidélité à la lecture de son journal d'information et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour un prochain numéro.

Il vous souhaite de bonnes vacances d'été.

